

**En audience à Ottawa, la Fédération de la relève agricole du Québec sensibilise les sénateurs à l'accaparement des terres et à la protection de nos fermes familiales**

Ottawa, le 23 novembre 2016 – La présidente de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ), Mme Michèle Lalancette, a prononcé un vibrant plaidoyer mardi soir au Sénat pour sensibiliser les membres du comité sénatorial permanent de l'Agriculture et des Forêt et son président, le sénateur Ghislain Maltais, au phénomène d'accaparement des terres agricoles.

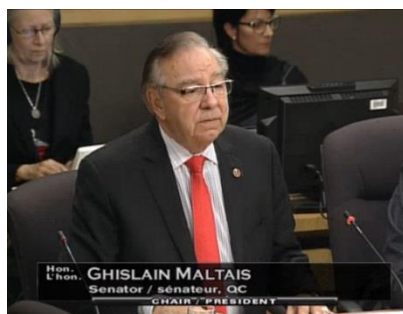


Accompagnée de Philippe Pagé, coordonnateur à la FRAQ, Madame Lalancette a exposé avec brio les répercussions de la financiarisation de l'agriculture en se basant sur le mémoire déposé à la Commission de l'Assemblée nationale du Québec de l'Agriculture, des Pêcheries, de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec au printemps 2015 et l'analyse multisectorielle publiée avec l'Union des producteurs agricoles à l'automne 2015.



Pendant son témoignage, Mme Lalancette a livré quelques messages clés. En voici quelques extraits marquants :

- La relève agricole du Québec assiste impuissante à l'écart grandissant entre la valeur marchande des entreprises agricoles basée sur la **valeur des actifs** et leur **valeur productive** – établie à partir des revenus de la ferme;
- Il faut rapidement se doter de **mécanismes de régulation et de soutien à la relève** pour ralentir ce phénomène;
- La relève tient à ce que les exploitants demeurent propriétaires de leurs fermes;
- La nouvelle génération de producteurs agricoles veut continuer à être maître de ses actifs, de ses décisions et de son avenir. **Ce désir nous apparaît foncièrement légitime.**



« Le tissu socioéconomique des communautés rurales se détériore à mesure que de gros joueurs viennent imposer leur loi. Il s'agit d'une forme de compétition déloyale envers les jeunes agriculteurs/trices qui ne peuvent rivaliser à armes égales pour l'accès à la terre. Ça prend de la volonté politique pour mettre en place des solutions et ainsi freiner ce phénomène inquiétant. Il en va de la pérennité de nos fermes familiales et de la rentabilité des entreprises agricoles qui font vivre nos régions », conclut Michèle Lalancette. D'ici là, la relève demeure sur le qui-vive puisque le gouvernement du Québec n'a pas encore agi dans ce dossier. Le rapport du comité sénatorial est attendu d'ici le 30 juin 2017.

**À propos de la FRAQ**

Porte-parole de la relève, la FRAQ compte quelque 1 700 membres et 13 syndicats affiliés. Sa mission est de rassembler et défendre les intérêts des jeunes passionnés d'agriculture, d'améliorer les conditions d'établissement en agriculture et de travailler à une meilleure information et préparation de ces jeunes.